

Sire,

Un grand mouvement entraîne l'humanité à la domination du monde matériel par la science et à la conquête du bien-être par la richesse. Les nations se précipitent à l'envi dans cette lutte où l'esprit est l'arme la plus sûre. Il ne faut pas que la France, habituée à marcher à leur tête, se contente de les suivre dans l'arène nouvelle. Elle doit les y précéder encore, non plus seulement par ce qui était autrefois la mesure des nations, par le génie de ses grands hommes, mais par ce qui est devenu le niveau où se marquent la force et la grandeur des peuples, par l'intelligence et la moralité de ses classes laborieuses.

Une société est une immense pyramide; plus la base en sera large, élevée et solide, plus les assises intermédiaires seront assurées et fortes, plus haut aussi la tête montera dans la lumière.

En résumé,

Je crois, Sire, que pour répondre aux mémorables paroles du discours impérial du 15 février, j'ai le devoir de proposer à Votre Majesté de reconnaître et d'appliquer les principes suivants :

- 1o. L'instruction populaire est un grand service public ;
- 2o. Ce service doit, comme tous ceux qui profitent à la communauté, être payé par la communauté tout entière ;
- 3o. Le droit de suffrage a pour corollaire le devoir d'instruction, et tout citoyen doit savoir lire comme il doit porter les armes et payer l'impôt.

Mais comme Votre Majesté tient à cet autre grand principe de faire l'éducation du pays par le pays lui-même, il y aurait lieu de donner aux conseils municipaux le droit de voter la mise à exécution de la loi nouvelle, en promettant l'assistance de l'Etat aux communes qui accepteraient la réforme et à qui les ressources feraient défaut pour l'accomplir.

Je suis,

Sire,

Avec le plus profond respect,

De Votre Majesté

Le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur,

V. DURUY.

AVIS OFFICIELS.



DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE GASPÉ.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Aloxis Ouellet.

1er août 1865.

T. VIBERT, junior,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DE MONTRÉAL.

Académie, 1ère classe A.—M. John N. Muir.

Ecole modèle, 1ère classe A.—MM. Solomon Falkner, Donald McMaster, Solomon W. Young et Melle. Charlotte Maria Smith.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Melles. Mary Caldwell, Annie Conoley, Grace Graham, Susan Grimshaw, Jemima Hartley, Elizabeth Hyatt, Catherine Irwin, Mary Jane Lindsay, Catherine McCormick, Catherine McGibbon, Jane McIntyre, Jessie McLaren, Sarah Odell, Rebecca Scales, Adeline Eliza Seely, M. William Henry Wadleigh.

Ecole élémentaire, 2ème classe A.—Melle. Eliza J. Gibson.

23 septembre 1865.

T. A. GINSON,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DES TROIS-RIVIÈRES.

Ecole modèle, 1ère classe F.—Melles. Marie Exilia Deshayes et Marie Délima Guillet.

2ème class F.—Madame L. M. E. Toulin de Courval.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Melles. Béatrix Désilets, Marie Camille Gauthier, Marie Anne Lamunger, Ernestine Ouellet et Marie Louise Plourde.

Ecole élémentaire, 2ème classe F.—Melles. Marie Adeline Caya, Emélie Michel, Marie Adèle Morel, Rose-de-Lima Poisson.

1er août 1865.

J. M. DESILETS,
Secrétaire.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTRÉAL (BAS-CANADA), OCTOBRE ET NOVEMBRE, 1865.

Le Conseil de l'Instruction Publique.

Le Conseil de l'Instruction Publique du Bas-Canada a tenu sa séance semestrielle le douze de ce mois. L'honorable Surintendant de l'Instruction Publique, après avoir informé le Conseil du décès de son président, Sir Etienne-Paschal Taché, et avoir rendu un juste tribut d'éloges à sa mémoire, a proposé, secondé par le Rév. M. Dowd, la résolution suivante, qui a été agréée à l'unanimité :

“ Résolu que les membres de ce Conseil ont appris avec une vive douleur la mort de l'honorable Sir Etienne-Paschal Taché, premier ministre et leur président, et qu'ils désirent insérer dans leurs archives l'expression du respect et de l'affection qu'ils lui portaient ainsi que celle des regrets que leur fait éprouver la perte de leur zélé président, qui, malgré ses autres devoirs publics, a encore présidé la dernière séance de ce Conseil et n'a cessé de s'intéresser aux progrès de l'instruction publique et d'y travailler avec ardeur.”

J. Crémazie, écuyer, LL.D., propose, secondé par C. Delagrave, écuyer, et il est unanimement résolu :

Que la résolution précédente soit publiée dans le *Journal de l'Instruction Publique* et dans le *Journal of Education*, et que copie en soit transmise à Lady Taché, avec l'expression des respectueuses condoléances des membres de ce Conseil.

Puis, sur proposition de l'Hon. Surintendant, secondé par le Rév. M. Dowd, C. S. Cherrier, écuyer, LL.D. et C. R., a été unanimement élu l'Président, en remplacement de feu Sir Etienne Taché.

M. Cherrier, après avoir fait en peu de mots un éloge bien senti de son prédécesseur, remercia le Conseil et accepta la charge à laquelle on l'appela.

Le Conseil a ensuite pris diverses délibérations qui seront rendues publiques lorsqu'elles auront été approuvées par Son Excellence l'Administrateur du gouvernement.

Diplomes des Instituteurs.

Nous reproduisons au long une loi sanctionnée dans la dernière session du Parlement sur ce sujet.

La législature a craint que, dans certains cas, l'obligation de renouveler les diplômes après trois ans ne fût trop onéreuse aux instituteurs et aux institutrices. Elle laisse au Conseil de l'Ins-